

Les textes d'introduction

# L'avenue Franklin Roosevelt et le quartier du *Solbosch*

Considérations historiques, urbanistiques et architecturales



Avenue des Nations, dénommée aujourd'hui Franklin Roosevelt.  
*Bâtir*, 1938, 63, p. 70.

Inventaire du Patrimoine architectural,  
Bruxelles-Extensions Sud

[www.irisonument.be/fr.Bruxelles-Extensions\\_Sud.html](http://www.irisonument.be/fr.Bruxelles-Extensions_Sud.html)

# Sommaire

<b>Considérations historiques et urbanistiques . . . . .</b>	<b>3</b>
Modalités d'une annexion . . . . .	3
L'Exposition universelle et internationale de 1910 . . . . .	7
Création d'un quartier et physionomie générale . . . . .	9
Dénommer, renommer . . . . .	11
<b>Considérations architecturales . . . . .</b>	<b>12</b>
Chronologie . . . . .	12
Réglementation des bâtisses . . . . .	13
Typologies . . . . .	13
Grammaires stylistiques . . . . .	15

**Rédaction, recherches  
et iconographie**

Isabelle Douillet  
et Cécile Schaack,  
APÉB asbl

© Ministère de la Région de  
Bruxelles-Capitale,  
Direction des Monuments  
et des Sites,  
CCN - Rue du Progrès, 80  
1035 Bruxelles

Éditeur responsable P. Crahay



# Considérations historiques et urbanistiques

## Modalités d'une annexion

Le *Solbosch*, dont le nom dérive de «*s wolfs bosch*», est à l'origine une partie de la forêt de Soignes, déboisée en 1802 pour faire place à des cultures<sup>1</sup>. Jusqu'en 1907, cette zone est entièrement située sur le territoire de la commune d'Ixelles. Alors que l'édification des maisons de l'avenue Louise est quasiment complète dans les années 1890 et que les boulevards militaires s'achèvent en 1887, le *Solbosch* conserve toujours sa physionomie campagnarde, émaillé de cultures maraîchères et traversé par quelques antiques chemins<sup>2</sup> comme le *Dieweg*, reliant Uccle au hameau de *Boondael*. Aménagé par le paysagiste Édouard KEILIG dans les années 1860, le bois de La Cambre connaît dès sa création un franc succès et suscite la construction, dès les années 1870, au *Solbosch*, de cafés, restaurants et autres laiteries pour accueillir les promeneurs. Dans cette mouvance sont tracées quelques artères comme l'avenue Victoria, longeant la lisière du bois, ou l'avenue des Cottages (future avenue de l'Orée), bâties de l'une ou l'autre maison de campagne<sup>3</sup>. Par ailleurs, vers 1900, quelques maisons mitoyennes prennent place le long des avenues du *Solbosch* (future Adolphe Buyl), du Pesage et du Derby, nouvellement ouvertes. L'urbanisation du *Solbosch* ne pouvait en rester là.

Le 18.04.1906 sont posés les jalons d'un changement radical. Une société anonyme est créée, la Compagnie de l'Exposition de Bruxelles<sup>4</sup>, dont le but est d'organiser une exposition universelle en 1910. L'idée est à peine lancée que déjà les discussions vont bon train quant à l'implantation de l'événement. On évoque le parc du Cinquantenaire, emplacement parfaitement indiqué pour ce type de manifestation mais déjà «usé» aux yeux du public par les trois expositions précédentes (1880, 1888, 1897). On pressent également le plateau du parc de la Woluwe à l'est de Bruxelles, l'allée Verte dans le bas de la Ville ou encore le plateau de Koekelberg au nord. Le 21.11.1906, le plateau du *Solbosch* à Ixelles est finalement choisi<sup>5</sup>, non sans oppositions.

1 VAN LOEY, *Studie over de Nederlandsche Plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, Leuven, 1931, pp. 74-77.

2 La plupart de ces chemins ne disparaîtront que vers 1935. Le *Dieweg*, est quant à lui, intégré à la voirie (avenue de la Clairière, avenue Air Marshal Coningham). Voir à ce propos AVB/TP 65469 (1935).

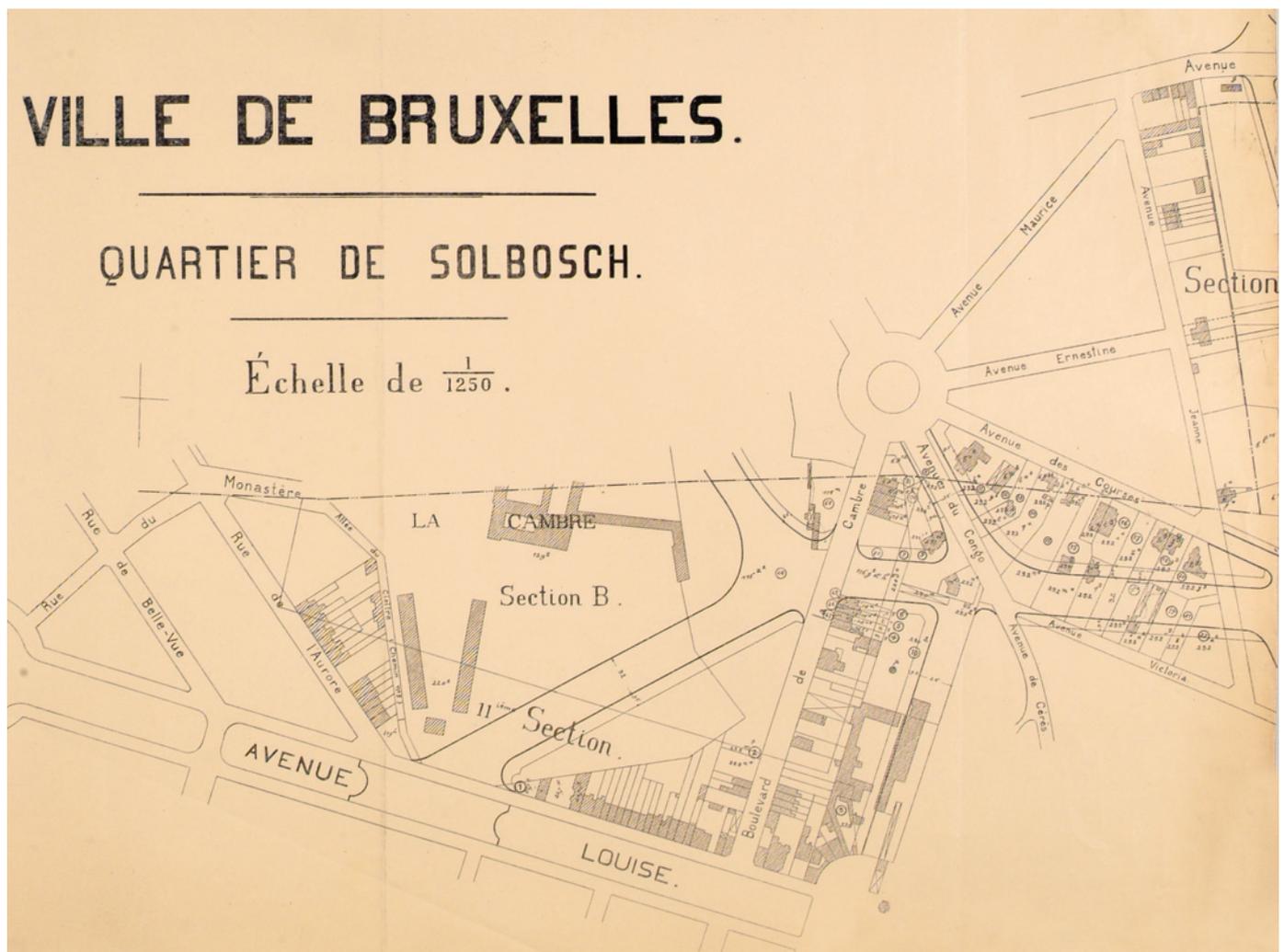
3 Au n° 89a avenue Franklin Roosevelt subsiste, de cette première phase, une maison de campagne d'inspiration Art nouveau. Curieusement en retrait de l'alignement, elle donnait autrefois sur l'avenue Victoria, qui se prolongeait. Une autre construction ayant échappé aux démolitions dues à l'installation de l'Expo de 1910 est la fameuse maison Delune, au n° 86 de la même avenue. Sur le campus de l'ULB subsiste une maison néoclassique, la villa Capouillet, érigée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et accueillant aujourd'hui l'institut de Botanique (bâtiment B). Plus loin, au n° 2 du val de la Futaie, une ancienne maison de campagne existe encore, mais rhabillée en style Beaux-Arts en 1926 et en partie amputée par la suite.

4 Un ouvrage édité peu après l'Expo, le *Livre d'or. Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910*, Rossel éditeur, Bruxelles, s.d., renseigne de manière particulièrement précise les différentes étapes de l'élaboration de l'Expo de 1910. Les dates des conventions et des arrêtés royaux mentionnées ici en sont extraites.

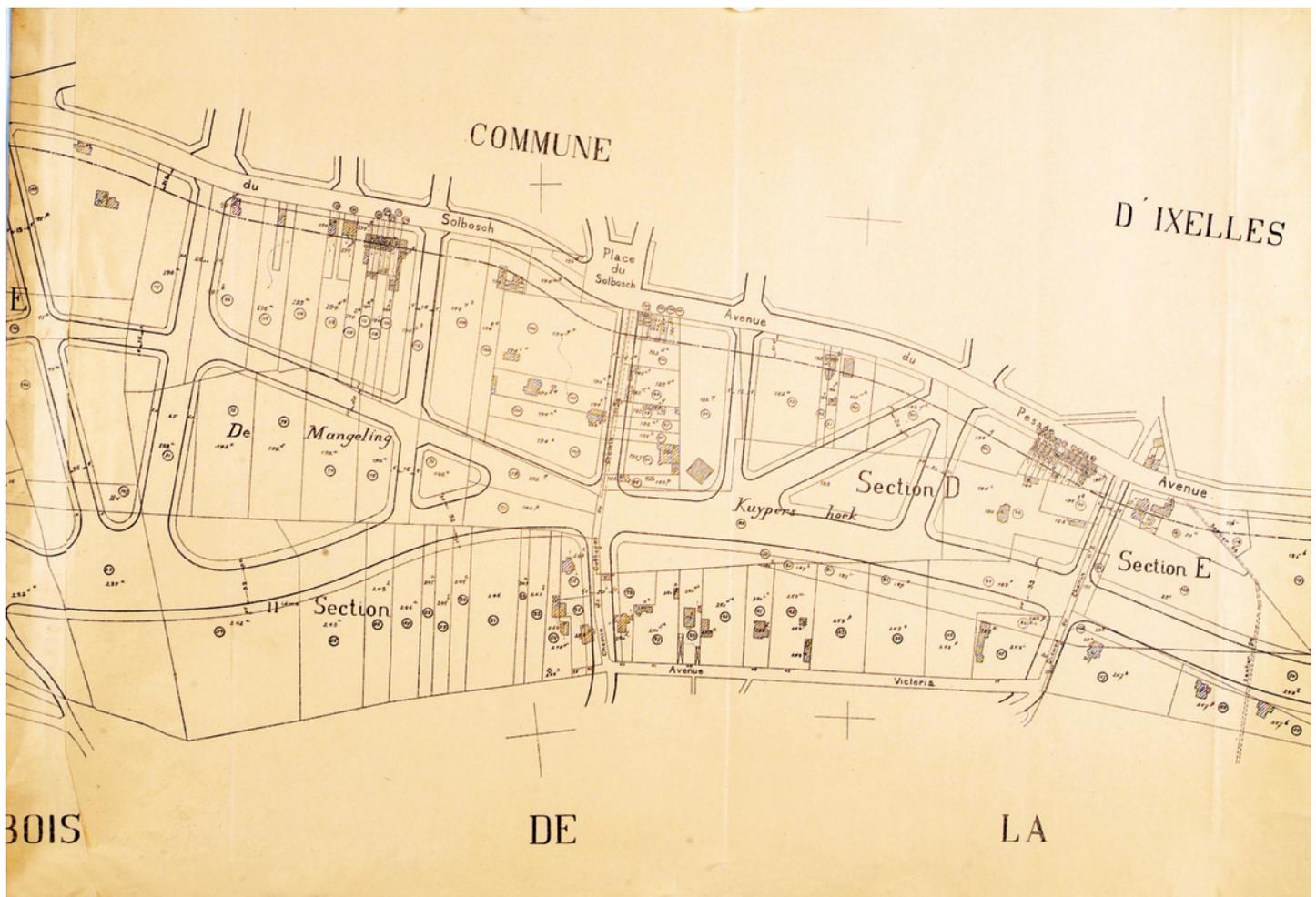
5 En 1869, le bois de La Cambre avait déjà fait l'objet d'un projet d'exposition universelle sur son pourtour. AVB/PP 2705 (1869).

Comme toutes les expositions, celle-ci est le moteur de nouveaux développements urbains. Conscient de ce fait, l'État belge tisse dès le départ, avec les parties en jeu, des conventions permettant d'assurer l'avenir urbanistique du lieu. Le 08.03.1907, l'État passe deux conventions, l'une avec la commune d'Ixelles, l'autre avec la Ville de Bruxelles. Il y est notamment conclu qu'Ixelles concède à sa voisine un territoire de 62 hectares 64 ares, sous la forme d'une longue bande de terrain comprise entre la rue de l'Aurore et la chaussée de La Hulpe et sise entre la lisière du bois de La Cambre et les avenues déjà tracées du Solbosch (actuelle Adolphe Buyl), du Pesage, du Derby et de la Forêt. Ixelles s'engage en outre à ouvrir sur son territoire une vaste avenue courbe, future avenue Émile Duray. De son côté, la Ville s'engage à construire, sur les terrains reçus, plusieurs voies, l'une prolongeant l'avenue Louise (future avenue Émile De Mot), une autre prolongeant l'avenue du Congo jusqu'à l'entrée du bois de La Cambre (future avenue Lloyd George). Ces deux artères doivent être percées pour la fin de l'année 1909 et assurer, tout comme l'avenue Émile Duray, l'accès des visiteurs au site de la future Expo. Par ailleurs, sur les terrains récupérés après l'Exposition, la Ville s'engage à édifier un nouveau quartier dont l'avenue des Nations (future Franklin Roosevelt) sera l'épine dorsale. Le plan<sup>6</sup> joint à cet arrêté montre déjà, à quelques différences près, le tracé actuel du quartier.

Partie 1/3 (section entre la rue de l'Aurore et l'avenue Jeanne).  
Plan du futur quartier du Solbosch, joint à l'arrêté du 08.03.1907. Ce plan comprend le tracé des futures avenues Émile De Mot, Lloyd George et des Nations, que la Ville s'engage à percer.  
AVB/PP 2946.



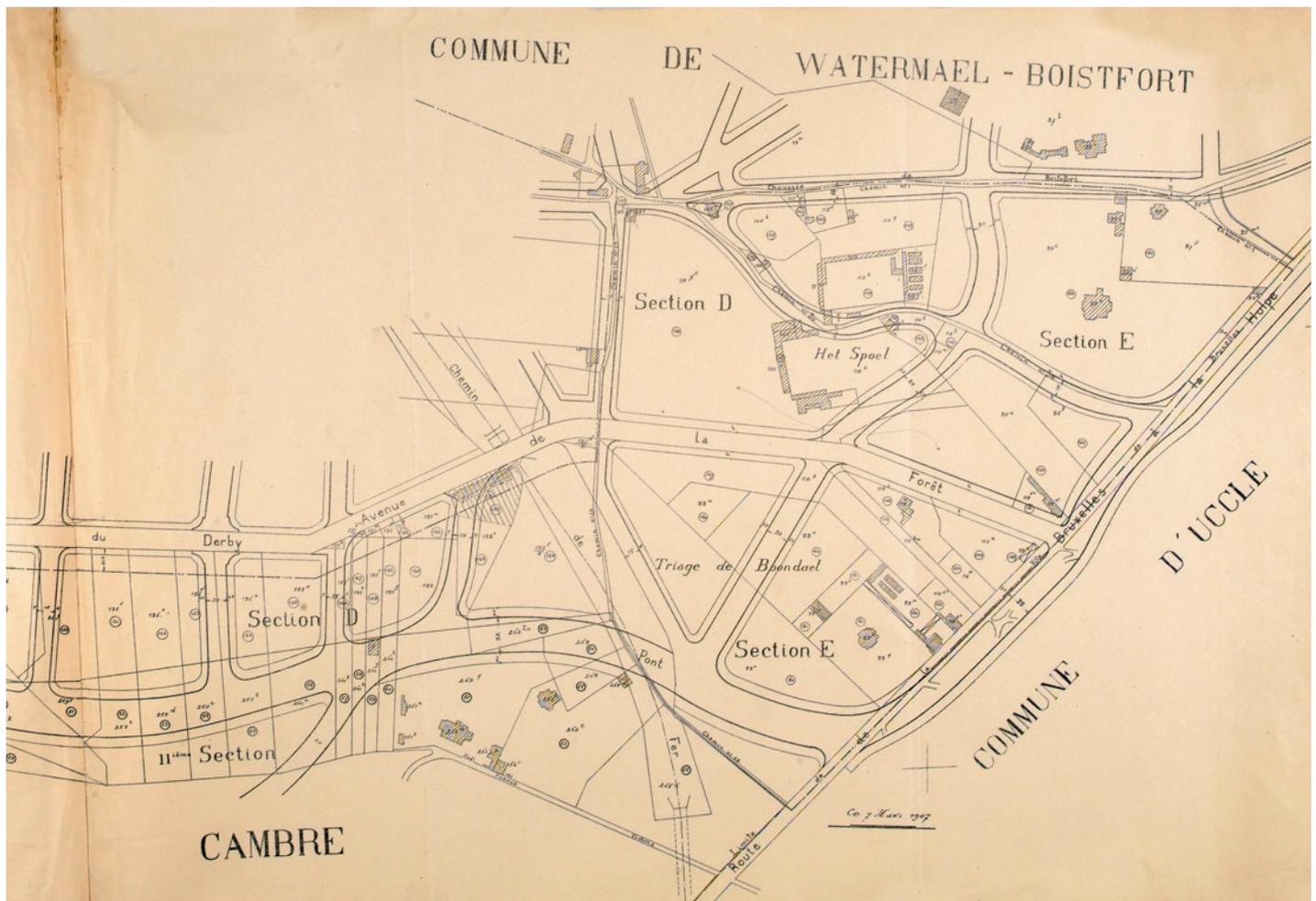
6 AVB/PP 2946 (1907).



Les différences avec la réalisation portent essentiellement sur la largeur de l'avenue des Nations, prévue à 32 mètres de large et élargie à une quarantaine de mètres, ainsi que sur le découpage de certains îlots, conçu au départ comme moins orthogonal que ce qui fut réalisé. Grâce à cette artère, l'État complète une nouvelle ceinture de boulevards desservant l'est de la capitale, à travers les communes d'Ixelles, de Boitsfort et d'Auderghem, et reliant les avenues Louise et de Tervueren. Il cède certains de ses terrains aux communes susdites afin qu'elles aménagent au mieux le site de l'Expo<sup>7</sup>. L'État s'engage également à construire à ses frais le viaduc surplombant la ligne Schaerbeek-Hal dans la dernière partie de la future avenue. Pour le reste, à Ixelles et à Bruxelles d'acheter ou, si besoin est, d'exproprier les terrains nécessaires à l'implantation de l'Expo. Les deux conventions sont ratifiées par arrêté royal du 23.03.1907. Un plan général d'expropriation par zones fait également l'objet d'un arrêté royal le 16 juillet de la même année.

Partie 2/3 (section entre la lisière du bois de La Cambre et les avenues déjà tracées du Solbosch – actuelle Adolphe Buyl – du Pesage et du Derby). Plan du nouveau quartier dont l'avenue des Nations (future Franklin Roosevelt) sera l'épine dorsale.

<sup>7</sup> Outre certains terrains cédés, la seule participation de l'État à la construction de l'actuelle avenue Roosevelt porte sur l'édification du viaduc au-dessus de la ligne Schaerbeek-Hal.



Une troisième convention est signée le 12.10.1907 entre l'État belge et la Compagnie de l'Exposition de Bruxelles. L'État charge officiellement la Compagnie d'aménager le site et d'y organiser l'Exposition. Pour réunir les fonds nécessaires à une telle entreprise, l'organisation d'une tombola est permise à partir du 01.01.1908.

Partie 3/3 (section entre la lisière du bois de La Cambre et les avenues déjà tracées du Derby, de la Forêt et la chaussée de La Hulpe).

# L'Exposition universelle et internationale de 1910

La majeure partie de l'Expo de 1910 se tient au *Solbosch*, à cheval sur les territoires de Bruxelles et d'Ixelles nouvellement redistribués et sur une surface totale avoisinant les 90 hectares<sup>8</sup>. L'un des grands avantages du site réside dans les frondaisons du bois de La Cambre qui lui servent de toile de fond. La section consacrée aux Beaux-Arts est installée au Cinquantenaire, tandis que le nouveau palais de Tervueren, fraîchement conçu par l'architecte Charles GIRAULT, accueille la section coloniale belge.

Les travaux d'aménagement du *Solbosch* débutent à la fin de l'année 1907, sous la houlette de l'ingénieur Alfred MASON. Par ailleurs, la Compagnie de l'Exposition désigne Ernest ACKER comme architecte en chef, secondé par l'architecte Joseph-Pierre VAN NECK. Le paysagiste Louis VANDER SWAELMEN est choisi pour l'aménagement des jardins. Pour ACKER, professeur d'architecture et ancien directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, la tâche est loin d'être simple. Outre l'élaboration des plans du gigantesque palais de la Belgique, il lui revient principalement de gérer la répartition globale de l'Expo à laquelle participent 21 pays et une myriade de sociétés indépendantes ayant chacun leur architecte, soit plus de 200.000 m<sup>2</sup> de constructions. On y trouve entre autres un village sénégalais, où des Africains font partager leur quotidien aux visiteurs.



Pavillon de la Section belge, architecte Ernest Acker. *L'Émulation*, 1910, pl. XXIII.

Les plans, croquis et photographies ayant pérennisé ces éphémères bâtiments<sup>9</sup> laissent entrevoir à quel point ce n'est plus l'audace technologique ou la recherche de styles nouveaux qui prédominent alors, contrairement aux grandes expositions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Après les défis techniques et la consécration de l'Art nouveau, 1910 impose

<sup>8</sup> Voir AVB/PP 412 (1907), 413 (1908), 414 (1908), 415 (1910), 3215 (1910).

<sup>9</sup> Voir notamment les divers numéros que *L'Émulation* consacre à l'événement : 1, 1909, p. 5 ; 1910, pl. XXXI à LXX ; 1911, pl. I à VII.

un retour au classicisme, ce qui n'est guère étonnant dans un Bruxelles mis au goût français par le dernier des architectes léopoldiens, le parisien Charles GIRAULT (Sur le rôle joué par Girault en Belgique, voir SALE, M.-P., «L'œuvre de Charles Girault, une dernière image de l'architecture française en Belgique» in PINGEOT, A., HOZE, R., (dir), *Paris-Bruxelles Bruxelles-Paris*, (catalogue), Fonds Mercator, Réunion des Musées nationaux, Anvers, Paris, 1997, pp. 100-107.). Hormis quelques rares pavillons influencés par la Sécession viennoise (pavillon de la Fabrique des Armes de Guerre d'Herstal, architecte Victor ROGISTER) ou marqués par l'univers poétique d'une personnalité (le délicat pavillon de l'Italie par Marcello PIACENTINI), l'exposition du *Solbosch* se distingue surtout par le bon ton officiel de la plupart de ses constructions, teintées de styles néo ou d'influences vernaculaires. «Imbu des théories académiques, ACKER est l'hostilité vivante aux écarts de l'enseignement classique, autant que de la ligne, et sa seule présence à la direction esthétique de l'Exposition et l'autorité de son nom devaient réprimer les élans modernistes les plus hardis» comme le note en un coup d'œil rétrospectif la revue *L'Émulation* de janvier 1911. Ce retour au classicisme joue sans doute un rôle déterminant dans le goût du public bruxellois pour l'architecture dite «Beaux-Arts», qui teinte la plupart des quartiers bruxellois sortant de terre à ce moment et jusqu'aux années 1930.

Par ailleurs, l'Exposition de 1910 reste surtout en mémoire à cause du terrible incendie qui la ravage le soir du 14 août. La plupart des bâtiments seront presque immédiatement reconstruits.

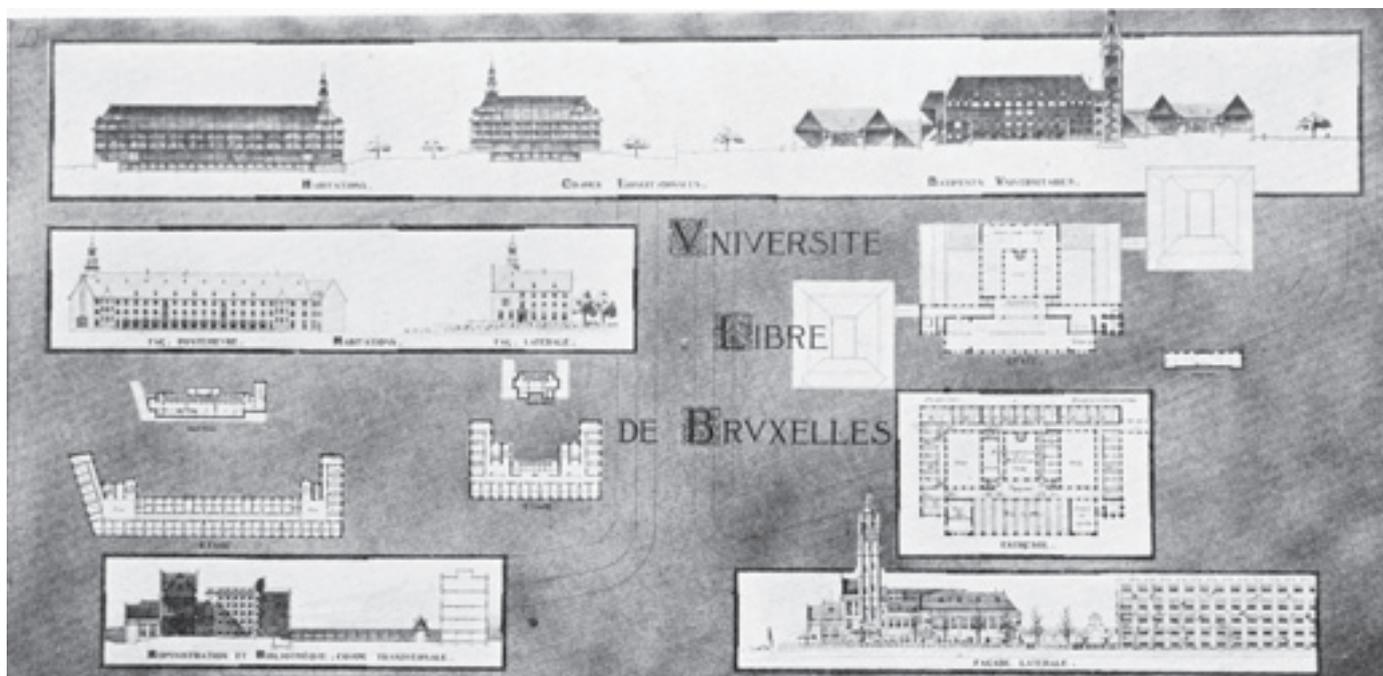


Pavillon de la Fabrique d'Armes de Guerre d'Herstal, architecte Victor Rogister. *L'Émulation*, 1910, pl. XLVI.

# Création d'un quartier et physionomie générale

Au sortir de l'Exposition, fin 1910, tout est prêt pour l'aménagement d'un nouveau quartier. Le terrain est nivelé, les égouts sont en place, la Ville est propriétaire de la quasi-totalité des terrains et peut à son gré y aménager des voiries et vendre des parcelles à bâtir. La guerre qui survient en 1914 arrête le chantier, qui reprend après cet épisode funeste.

L'installation de l'Université libre de Bruxelles, en 1921, sur un terrain offert par la Ville pris entre les avenues Franklin Roosevelt, Antoine Depage, Adolphe Buyl et Jeanne, est déterminante pour le lotissement du quartier et son caractère. La construction du campus débute par une expérience architecturale malheureuse, celle de la faculté des Sciences, construite à la hâte sur un modèle industriel (ingénieur Eugène FRANÇOIS, 1922). Peu de temps après, en 1924, l'ULB relève le défi d'édifier un bâtiment signalétique regroupant diverses facultés, la bibliothèque et l'administration. Elle bénéficie pour sa construction de fonds américains. En contrepartie d'un financement intégral, les Américains exigent le respect absolu de certaines conditions, parmi lesquelles l'inspiration d'un «style national» pour les façades. Soumis à cinq architectes, le projet est remporté par Alexis DUMONT, qui réussit l'alliance entre fonctionnalité et *remake* baroque. Un étrange mélange, emblématique de bon nombre de constructions de l'avenue Franklin Roosevelt.



Comme mentionné plus haut, les plans du quartier sont tracés en 1907. Les travaux d'aménagement des voies publiques sont effectués tronçon par tronçon. Ils commencent en 1908, avec notamment les avenues Émile Demot et Lloyd George, s'arrêtent durant l'Expo de 1910 et la Première Guerre mondiale pour reprendre au début des années 1920 jusqu'en 1939. Au cours du temps et de percements

Le bâtiment d'Alexis Dumont.  
*L'Émulation*, 1924, p. 83.

successifs, de nombreuses modifications ont été apportées aux plans initiaux. Pour ne pas arrêter intempestivement les travaux par des ratifications administratives de changements d'alignement, la Ville a jugé préférable de présenter en une seule fois, à l'achèvement complet du quartier, soit en 1945, le plan définitif de tout le quartier et donc de le ratifier à posteriori<sup>10</sup>.

À noter enfin que la Ville s'est portée acquéreur de la quasi-totalité des parcelles du *Solbosch* en vue de l'Exposition de 1910, bénéficiant pour cela de la loi du 16.07.1907, lui conférant le droit d'exproprier. Aux limites de l'Exposition vers Boitsfort, certains terrains, non investis par l'événement, sont restés propriété de particuliers. Soucieux de rentabiliser leurs avoirs, ceux-ci ont passé avec la Ville des conventions leur permettant de tracer à leurs frais une artère. C'est le cas notamment du val de la Futaie, du square des Nations et de la seconde section de l'avenue de l'Uruguay.



Vue de l'avenue Franklin Roosevelt, alors avenue des Nations, en cours de construction, probablement au début des années 1930. Une partie de l'avenue est déjà érigée de constructions alors que, d'autre part, la voirie n'est pas achevée. *Bâtir*, 63, 1938, p. 70.

D'une quarantaine de mètres de large sur environ 2.650 de long, l'avenue Franklin Roosevelt offre une physionomie tout à fait étonnante à Bruxelles et témoigne des ambitions de la Ville à promouvoir un riche quartier résidentiel. Côté bois, l'avenue est constituée, à l'exception de son premier tronçon fait de maisons mitoyennes, de villas isolées ou jumelées, certaines dès le départ divisées en appartements. Elles sont implantées à un intervalle suffisant pour maintenir la vue sur les frondaisons du bois. Côté Ixelles, une fois passé le vaste campus de l'ULB, le bâti offre un front serré d'habitations mitoyennes – maisons bourgeoises, hôtels de maître et immeubles à appartements – ne pouvant excéder 16 mètres de hauteur. De ce côté, seuls les derniers tronçons, à partir de l'avenue du Venezuela, sont également bâtis de villas (décision du Conseil communal du 22.10.1934).

<sup>10</sup> Voir à ce propos la séance houleuse du Conseil communal de Bruxelles du 19.11.1945.

Relevant d'une conception paysagère, l'artère épouse souplement les dénivelés du terrain par un tracé serpentin. Elle est pourvue de doubles bandes de circulation dans chaque sens et dotée d'un vaste terre-plein herbeux enrichi çà et là de sculptures monumentales. Les larges trottoirs en dalles de pierre bleue bouchardée sont accostés d'une bande en dolomie recevant les arbres (tilleuls) et renforcés devant les entrées carrossables par des pavés de grès. Le quartier a fait l'objet de soins attentifs concernant les plantations. Chaque artère est plantée d'arbres, dont l'espèce varie pour chacune d'elles, certaines rarement usitées en alignement urbain (chênes, bouleaux, etc.). Des zones de jardin *non aedificandi* devant les habitations, allant de 9,5 mètres à 5 mètres suivant la largeur de la voirie, complètent la physionomie verte du quartier (voir *infra*, Réglementation des bâtisses, page 13).

Des pistes cyclables sont prévues dès l'origine avenue Franklin Roosevelt. On hésite jusqu'en 1933 à y installer une ligne de tramways, projet qui est abandonné du fait de l'existence d'une ligne sur Ixelles<sup>11</sup>.

## Dénommer, renommer

Les dénominations des rues du *Solbosch* se répartissent *grosso modo* en deux classes. La première fait référence au bois de La Cambre (avenues de la Forêt, de la Futaie, de l'Orée, de la Clairière) ou s'inscrit du moins dans la même lignée naturaliste que les noms des artères du bois (avenue des Phalènes, des Scarabées, des Abeilles, etc.). La seconde fait allusion à des pays d'Amérique latine (avenues du Brésil, du Pérou, de l'Uruguay, du Venezuela, etc.). Peut-être est-ce en référence à la présence de certains de ces pays lors de l'Exposition de 1910<sup>12</sup>.

Certaines artères ont changé de dénomination. Les cas les plus marquants sont les changements qui interviennent en 1945, juste après la victoire des Alliés. L'avenue des Nations est ainsi changée en Franklin Roosevelt et l'avenue du bois de La Cambre devient Air Marshal Coningham. De façon générale, on assiste dans toutes les communes de l'agglomération bruxelloises à une compétition pour qui donnera le plus vite le nom d'un héros du deuxième conflit mondial<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Voir séance du Conseil communal du 20.02.1933.

<sup>12</sup> Il s'agit là d'une hypothèse. On remarque que certaines dénominations font référence à des pays exposant en 1910 (Brésil, Uruguay, Pérou), tandis que d'autres pas (Colombie).

<sup>13</sup> Voir à ce propos le rapport de la savoureuse séance du Conseil communal de la Ville du 02.07.1945.

# Considérations architecturales<sup>14</sup>

En se dotant d'un nouveau quartier résidentiel luxueux, qu'elle dénomme elle-même dans ses publicités «Perle de la Capitale», la Ville de Bruxelles répond aux desiderata d'une population aisée qu'elle souhaite maintenir sur son territoire. Le quartier Léopold, construit à partir de 1837 et annexé en 1853, de même que l'avenue Louise, annexée en 1864 et édifée à partir de cette date, ne sont en effet plus en phase, au sortir de la Première Guerre mondiale, avec les envies d'un cercle bourgeois en demande de décorum moderne et d'images nouvelles de l'habitat. Il n'est pas rare de voir des propriétaires abandonner leur «vieux» hôtel pour se construire une villa avenue des Nations, plus conforme aux années folles. L'exemple le plus caractéristique de cette attitude réside sans doute dans le cas de la famille de l'avocat Max Hallet, qui délaisse son habitation conçue en 1903 par Victor Horta pour s'installer, seulement vingt ans plus tard, au n° 1 de la nouvelle avenue.



Carte publicitaire pour l'avenue des Nations, glissée dans la revue *Bâtir*, 46, 1936.

## Chronologie

La quasi-totalité des constructions du *Solbosch* s'érige sur des terrains appartenant à la Ville et mis progressivement en vente par celle-ci. La fourchette chronologique des constructions suit en gros le tracé de l'artère ; plus on s'avance vers Boitsfort, plus les constructions sont tardives. Sur l'avenue Franklin Roosevelt, les premières maisons apparaissent en 1922, année à laquelle le campus se dote de son premier bâtiment, celui de la faculté des Sciences (bâtiment U). L'érection de l'avenue et des artères adjacentes se poursuit rapidement durant l'entre-deux-guerres ; du boulevard de La Cambre à l'avenue Air Marshal Coningham, la plupart des maisons datent des années 1920. De cette dernière avenue jusqu'à l'avenue du Venezuela, la majorité des constructions s'érige dans les années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à 1960 environ, c'est surtout les dernières sections de l'avenue qui se construisent.

Il est à noter à quel point le visage de l'avenue Franklin Roosevelt et du quartier du *Solbosch* est resté inchangé au cours du temps. Si çà et là un immeuble est transformé ou agrandi, la grande majorité du bâti est très bien conservée. Les destructions et reconstructions que l'on connaît habituellement sur le territoire de Bruxelles-Ville n'ont pas été de mise dans ce quartier.

<sup>14</sup> Les quartiers Roosevelt et Vert Chasseur ont déjà fait l'objet en 1998 d'un remarquable travail d'inventorisation. Voir MOUTURY, S., CORDEIRO, P., HEYMANS, V., *Les quartiers Franklin Roosevelt et Vert Chasseur*, Ville de Bruxelles, Cellule du Patrimoine historique, Bruxelles, 1998, s.p.

# Réglementation des bâtisses

À la fois créatrice du nouveau quartier et propriétaire de la quasi-totalité des parcelles à bâtir, la Ville conserve la mainmise sur l'aspect général des constructions qui y sont édifiées. Tributaire de conditions déjà mentionnées dans la convention qu'elle passe avec l'État belge le 08.03.1907, la Ville les réitère, à la fois dans un règlement de quartier et par un cahier de charges, tous deux adoptés par le Conseil communal du 02.05.1927<sup>15</sup>. À l'intérieur même du quartier, des conditions plus particulières sont parfois édictées<sup>16</sup> au fur et à mesure de la mise en vente des parcelles de l'une ou l'autre rue.

La plupart de ces conditions déterminent encore l'aspect du quartier. En voici quelques-unes, à commencer par la plus déterminante : le quartier doit être essentiellement résidentiel, à l'exception de tout commerce et industrie. La hauteur et l'aspect architectural des constructions doivent être en rapport avec l'importance des voiries. Le collège est seul juge. Les façades érigées doivent posséder un «effet décoratif». Le 2<sup>e</sup> étage peut être traité à la Mansart. Les maisons comprendront toujours un balcon ou une logette. Les avant-corps en façade principale sont tolérés s'ils n'excèdent pas un certain métrage. La partie droite de l'avenue doit être érigée de villas, ainsi que le côté gauche à partir de l'avenue du Venezuela. Ces villas seront isolées ou semi-mitoyennes, pour maintenir des vues vers les frondaisons du bois de La Cambre, et doivent être d'un «effet décoratif» sur toutes leurs faces.

Enfin, des zones de recul *non aedificandi* sont imposées pour tout le quartier. Elles varient en fonction des artères. Avenue des Nations, elle doit compter 9,5 mètres. Elle doit avoir 6,5 mètres pour les artères supérieures à 15 mètres de large et 5 mètres pour les autres voiries. Les zones de recul doivent revêtir l'aspect d'un jardinet d'agrément, sans que les végétaux n'excèdent 1,5 mètre et être clôturées d'un grillage artistique en fer sur soubassement en pierre bleue, devant également faire l'objet d'une demande de permis de bâtir. Pour les propriétés de plus de 30 mètres à front de rue, une haie vive est tolérée. Les clôtures ne peuvent dépasser 1,80 mètre.

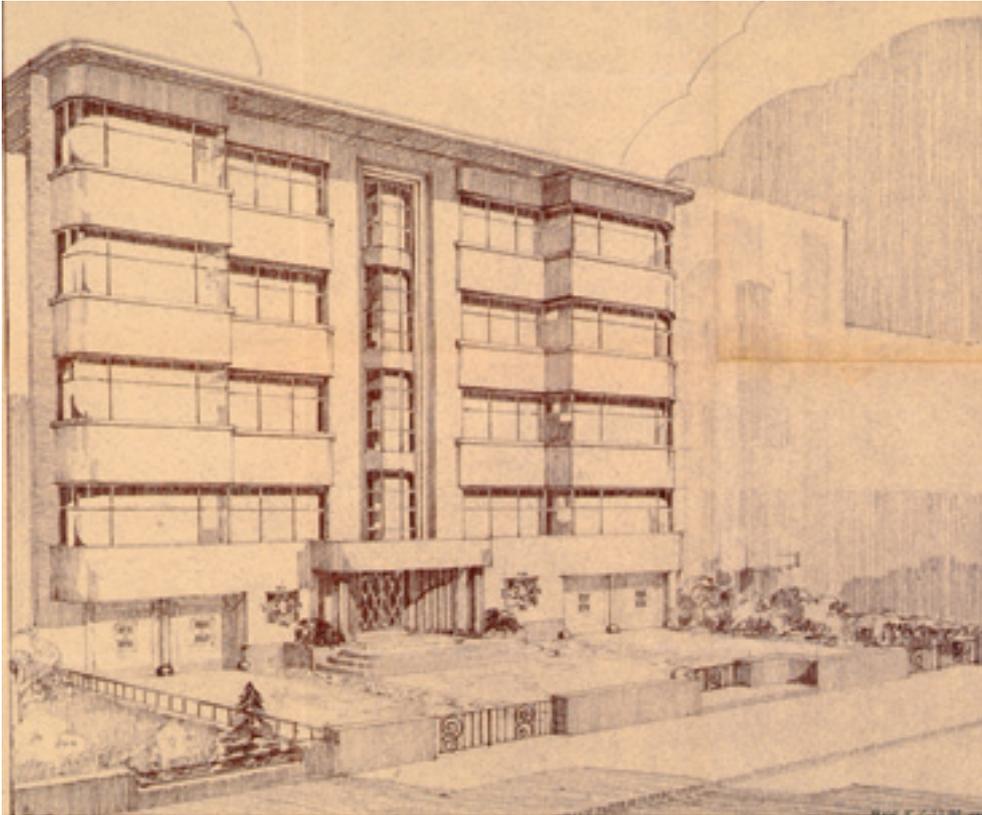
## Typologies

Dès le départ, le but avoué de Bruxelles est de se doter d'un quartier résidentiel de prestige. La fonction résidentielle s'est bien maintenue avec le temps même si elle a quelque peu évolué. Là où les hôtels particuliers étaient investis par une famille, à partir des années 1960, beaucoup d'entre eux sont désormais occupés par une

<sup>15</sup> *Quartier du Solbosch. Règlement concernant les zones de recul et le quartier des villas*, Conseil communal du 02.05.1927 ; *Cahier des charges pour la vente des immeubles appartenant à la ville*, Conseil communal du 02.05.1927.

<sup>16</sup> Par exemple, le secteur compris entre l'avenue des Phalènes et l'avenue des Scarabées : voir la séance du Conseil communal du 12.07.1929 ou le secteur compris entre l'avenue des Scarabées et la chaussée de La Hulpe, voir la séance du Conseil communal du 16.03.1936.

ambassade ou par une résidence d'ambassadeur. Seules deux constructions ont été érigées d'emblée à cet usage : l'ambassade du Canada au n° 75 (architecte Antoine MANETTE, 1957) et la remarquable ambassade de Côte d'Ivoire au n° 234 (architecte J. INGELRAM, 1962). À mentionner également à partir des années 1960, l'essaimage de l'Université libre de Bruxelles et de ses divers Instituts, trop à l'étroit sur le campus, vers des hôtels particuliers (nos 17 à 21). C'est également le cas de l'École de La Cambre, qui investit la double maison De Bodt (n° 27-29) ou de la *Brussels English Primary School*, qui s'installe au n° 23.



Au n° 144 avenue Franklin Roosevelt, immeuble à appartements de 1937 (architecte Jean Florian Collin pour la société Etrimo). AVB/TP 48668 (1937).

Au sein de cette fonction résidentielle, on trouve au *Solbosch* une grande diversité de typologies. La plus commune est celle de la maison bourgeoise, entre mitoyens, déclinée dans tous les styles et toutes les tailles. Courante également, la typologie des vastes villas, parfois semi-mitoyennes, qui se développe surtout du côté gauche de l'avenue. Il n'est pas rare non plus de trouver des immeubles à appartements, le prix du terrain amenant les promoteurs à préférer ce type d'investissement. Certains architectes se feront les champions de cette typologie, à laquelle la Ville, soucieuse de maintenir le standing des lieux, est d'abord réticente. Citons l'architecte-promoteur A. VARLET, dont les imposantes constructions aux angles des avenues de l'Orée et des Scarabées, au tout début des années 1930, servent de précédents pour les autres constructions de ce type. Et surtout la société ETRIMO, qui, forte du talent de son architecte et directeur Jean Florian COLLIN, dote le quartier de quelques beaux exemples d'immeubles modernistes<sup>17</sup>. À noter que les immeubles

<sup>17</sup> Non repris en notice individuelle dans cet inventaire, citons dans cette typologie d'immeubles à appartements avenue Franklin Roosevelt les nos **32** (par l'architecte R. SCHUITEN pour Etrimo, en 1947-1949, AVB/TP 64188), **110** (architecte A. VARLET, 1931, AVB/TP 39743), **112** (architecte J. GHOBERT, 1935, AVB/TP 45000), **128** (architecte E. DELATTE, 1938, AVB/TP 52321), **130** (architecte THEUGHELIS, 1935, AVB/TP 47093), **134** (architecte F. SERIN, 1941, AVB/TP 60646), **168** (architecte J. HENDRICKX, 1937, AVB/TP 47216), **176** (architectes R. et F. SERIN, 1937, AVB/TP 48810), **182** (architecte E. A. LINSSEN, 1936, AVB/TP 47033), **188a** (architecte I. ISGOUR, 1948-1949, AVB/TP 59416), **218** (architecte A. MOUTHUY, 1949, AVB/TP 60724).

à appartements sont assez rares sur l'avenue Franklin Roosevelt et ne dépassent pas la limite autorisée de 16 mètres de haut, fût-ce au prix de bras de fer entre la Ville et les promoteurs. Dans les petites rues perpendiculaires à l'avenue, par contre, les immeubles à appartements sont majoritaires.

Pour rester en phase avec l'exigence de standing des futurs propriétaires, ces immeubles se déclinent sous toutes sortes d'appellations. C'est ainsi que l'on trouve les formulations suivantes pour ennoblir les logements collectifs : «villa à appartements»<sup>18</sup>, «immeuble de maître»<sup>19</sup> ou encore «hôtel de maître dans immeuble à appartements»<sup>20</sup>.



Est notamment dénommé «hôtel de maître dans immeuble à appartements», le n° 111 avenue Franklin Roosevelt, conçu en 1951 (architectes H. et Y. de Ridder).  
*Architecture. Urbanisme. Habitation*, 4, 1951, p. 49.

Dès 1935, certains échevins de Bruxelles regrettent ces choix urbanistiques – maisons mitoyennes et villas –, qu'ils jugent somptueux et ridicules à la fois, et décident de favoriser désormais les immeubles à appartements de grands gabarits dans les nouveaux quartiers en construction<sup>21</sup>.

## Grammaires stylistiques

Le quartier du *Solbosch*, et plus particulièrement l'avenue des Nations, offre un éventail caractéristique des divers styles architecturaux en vogue dans l'entre-deux-guerres, principalement ceux présentant des grammaires architecturales anciennes ou vernaculaires. De nombreuses habitations du *Solbosch* gardent en effet un côté passéiste de bon aloi. Trois facteurs l'ont probablement favorisé : d'une part, l'implantation sur l'ancien site de l'Exposition, avec son cortège d'architecture en carton-pâte, d'autre part, la présence des bâtiments néo-baroques de l'Université libre de Bruxelles et enfin, la soumission à l'appréciation de la Ville, souvent effrayée de la radicalité des modernistes. Du côté du bois, l'implantation en villas amène les architectes, galvanisés par la présence des grands arbres et des larges parcelles, à

<sup>18</sup> Sont notamment dénommés «villa à appartements», les n°s **83** (architecte J. CUISINIER, 1957, AVB/TP 70956), **91** (architecte J. CUISINIER, 1955, AVB/TP 70182), **95** (1957, AVB/TP 71259) et **218-218a** (architecte C. DUVIER, 1955, AVB/TP 67719).

<sup>19</sup> Est notamment dénommé «immeuble de maître», le n° **224** (architectes LESAGE et KEUTTER, 1951, AVB/TP 65201).

<sup>20</sup> Est notamment dénommé «hôtel de maître dans immeuble à appartements», le n° **111** (architectes H. et Y. DE RIDDER, 1951, AVB/TP 70552) ; voir aussi *Architecture. Urbanisme. Habitation*, 4, 1951, pp. 49-52.

<sup>21</sup> Voir la séance du Conseil communal du 23.12.1935.

penser l'habitat en termes de petits châteaux ou de grandes fermettes pittoresques, rehaussés de monumentales toitures.

**L'éclectisme** finissant, avec son mélange caractéristique des grandes grammaires architecturales locales, bénéficie durant l'entre-deux-guerres d'un succès certain sur l'avenue. Néo-Renaissance flamande ou néo-baroque se voient parfois mitigés d'influences Art Déco ou Beaux-Arts. Anachroniques, parfois kitsch, les façades n'en témoignent pas moins d'une exécution impeccable et cachent souvent des plans modernes et fonctionnels, avec escalier principal sous verrière<sup>22</sup>.



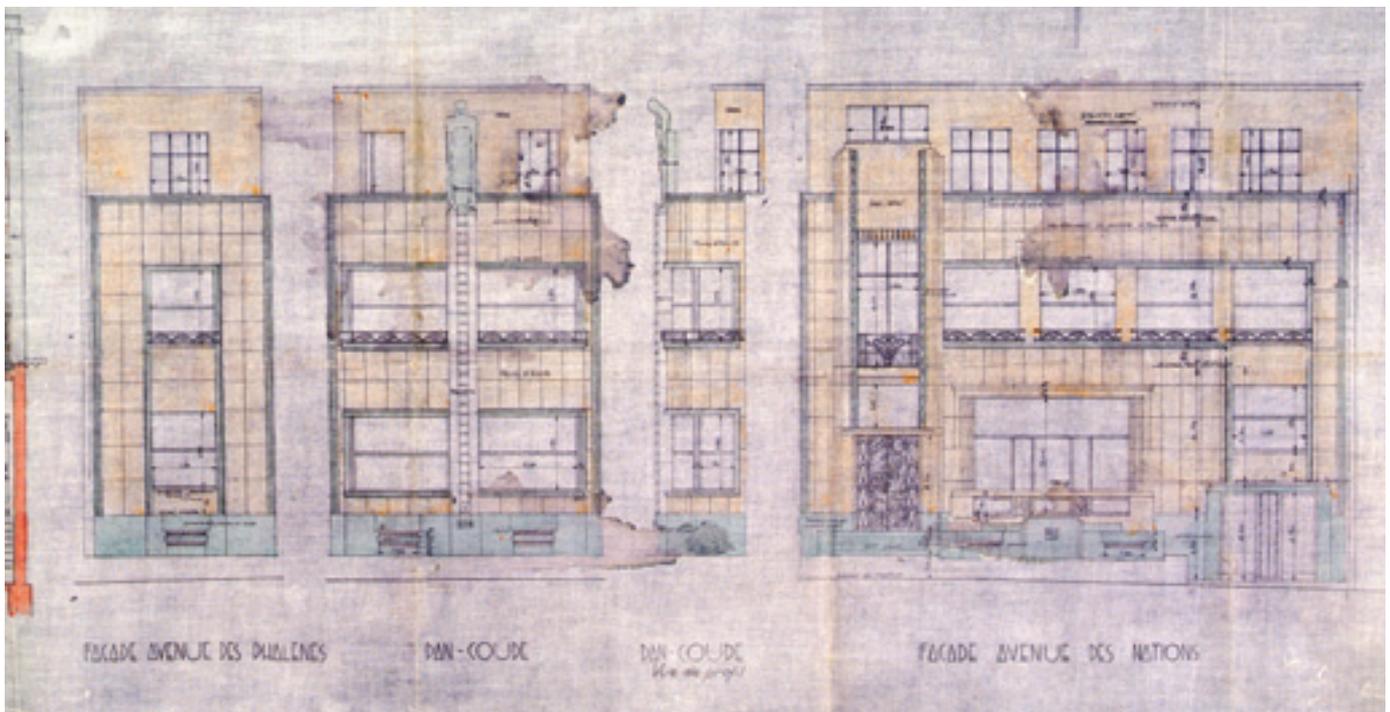
Au n° 5 avenue Franklin Roosevelt, maison de style néo-Renaissance de 1924. AVB/TP 34332.

<sup>22</sup> De nombreuses constructions de style éclectique sont reprises en notice individuelle dans cet inventaire. Citons en outre, avenue Franklin Roosevelt, les n°s 4 (vers 1924) et 8 (architecte R. DECLERCO, 1931, AVB/TP 38951).

Plus français, le **style Beaux-Arts** connaît une grande popularité à Bruxelles jusqu'à la fin du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle. Il trouve de belles applications sur l'avenue et dans les artères qui y débouchent. Son nom renvoie à l'Académie des Beaux-Arts de Paris, conservatoire des grands styles français du passé. Le public bruxellois, fatigué des vulgarisations de l'Art nouveau, y voit le style idéal pour ennoblir sa maison. Au point de vue formel, ce style se complaît dans une sage polychromie en mettant à l'honneur la pierre blanche, parfois rehaussée de briques de teinte orangée ou de pierre bleue, utilisée avec parcimonie. Les élévations déclinent la ligne chantournée à la fois dans leurs formes générales (bow-windows, balcons, corniches, arcs, etc.) et dans leurs moindres détails (traverses de châssis). L'ornementation est luxuriante, souvent en référence aux décors d'inspiration rocaille (mascarons, cartouches, médaillons). Pour les garde-corps, la fonte est délaissée au profit du fer forgé travaillé en boucles et circonvolutions. Si les façades font la part belle aux emprunts passéistes, les intérieurs Beaux-Arts marquent un jalon important vers un confort renouvelé de l'intérieur. Parmi les réalisations d'exception, citons celles de l'architecte Paul BONDUELLE, où des façades presque banales cachent des intérieurs d'une grande originalité (pièces rondes ou ovales, alternance de circulations de prestige et d'escaliers dérobés, etc.).

Par rapport à l'éclectisme et au style Beaux-Arts, l'**Art Déco**<sup>23</sup> n'occupe qu'une place moindre sur l'avenue et ses rues adjacentes. Consacré par l'Exposition universelle des Arts décoratifs de Paris en 1925, ce style est cependant difficile à définir tant il est polymorphe. Il se caractérise surtout par sa tendance à la géométrisation et à la simplification. À des formes souvent massives, il joint des décors inspirés de cultures lointaines (Afrique, Asie, etc.). Parmi les plus belles œuvres relevant de ce style, citons le n° 90, l'hôtel Pieper (architecte G. DEDOYARD, 1930), à l'angle de l'avenue des Phalènes, encore empreint de l'influence du palais Stoclet.

Avenue Franklin Roosevelt 90, à l'angle de l'avenue des Phalènes. Élévation de l'hôtel Pieper, architecte G. Dedoyard. AVB/TP 39756 (1930).



<sup>23</sup> De nombreuses constructions de style Art Déco sont reprises en notices individuelles dans cet inventaire. Citons en outre avenue Franklin Roosevelt le n° 20 (architecte R. BRAGARD, 1924, AVB/TP 31920).

L'Art Déco se mitige souvent en Belgique de formes modernistes, auxquelles il allie des parements de briques, comme aux n<sup>os</sup> 58 et 184 avenue Franklin Roosevelt.



← Le n° 58 avenue Franklin Roosevelt (architecte James Allard, 1928), aujourd'hui surhaussé, est typique de cet Art Déco teinté de modernisme courant en Belgique. AVB/TP 35458.

← Le n° 184 de l'avenue Franklin Roosevelt (architectes Alexis Dumont et Marcel Van Goethem, 1936), aujourd'hui banalisé, relève de cette même tendance. AVB/TP 46676.

Contrairement à l'Art Déco, le **modernisme**<sup>24</sup> ambitionne de bannir toute ornementation. Né dans les années 1920, ce courant traverse, en se transformant, tout le XX<sup>e</sup> siècle. Architecture épurée rendue possible par l'usage franc du béton et du verre, cette tendance déploie des façades crépies et claires, percées de fenêtres en bandeau ou en rectangle couché, simplement garnies de fins châssis métalliques. Le toit est traité en terrasse. Les garde-corps sont réduits à de simples tubes. Les premières applications qu'il connaît dans le quartier portent avant tout sur des maisons bourgeoises, dont il révolutionne les façades, presque provocantes de simplicité, ainsi que le plan, par la place sans précédent accordée à la lumière, par l'ouverture généralisée des espaces, souvent traités en mezzanine, et par une fonctionnalité accrue des diverses parties de l'habitat.

Le modernisme ne s'implante pas sans difficultés sur l'avenue. Il revient au très médiatique Adrien BLOMME<sup>25</sup> d'ouvrir le feu en 1928 par la construction de sa maison personnelle. Celle-ci soulève d'abord un refus de la part de la Ville : son style déprécierait le style de l'avenue. BLOMME en appelle alors à ses confères, dont Victor HORTA et Alexis DUMONT. Sous la pression, la Ville cède. Le cas sert de précédent et, dans les années qui suivent, de nombreuses maisons modernistes voient le jour. Parmi elles, quelques chefs-d'œuvre. Leurs architectes n'en sont pas moins féroces envers le visage du quartier, trop éclectique à leur goût<sup>26</sup>. Mentionnons ici les réalisations d'Henry VAN DE VELDE et celle, moins connue, au n° 3 de l'avenue

<sup>24</sup> De nombreuses constructions modernistes sont reprises en notices individuelles dans cet inventaire. Citons en outre le n° 204 (architecte DELATTE, 1937, AVB/TP 49900).

<sup>25</sup> Adrien BLOMME (1878-1940) est particulièrement actif dans l'édification du quartier, mais pas toujours dans le style moderniste. «Il donne du style sans parti pris à qui lui en commande et de la modernité à qui en désire» constate un chroniqueur (GUISLAIN, A., *Bruxelles. Atmosphère, 10-32*, L'Églantine, Bruxelles, 1932, p. 187). BLOMME ne conçoit en effet pas moins d'une douzaine de maisons sur l'avenue, renouvelant à chacune d'entre elles son langage, depuis l'éclectisme tardif, en passant par l'Art Déco, jusqu'au modernisme tempéré qui lui est propre. Son fils Yvan (1906-1961) et sa petite-fille, Françoise BLOMME, continuent également à bâtir dans le quartier.

<sup>26</sup> Voir à cet égard le virulent article écrit par P. L. FLOUQUET, *Bâtir*, 67, 1938, pp. 251-252 et intitulé «Une perle fausse. L'avenue des Nations».

du Brésil, de l'architecte Raphaël DELVILLE. Citons également le travail d'architectes méconnus œuvrant en trio : DE WIT VAN DER HOOP et R. et R. THÉRY, qui conçoivent cinq constructions dans le quartier, aux plans d'une belle originalité<sup>27</sup>.



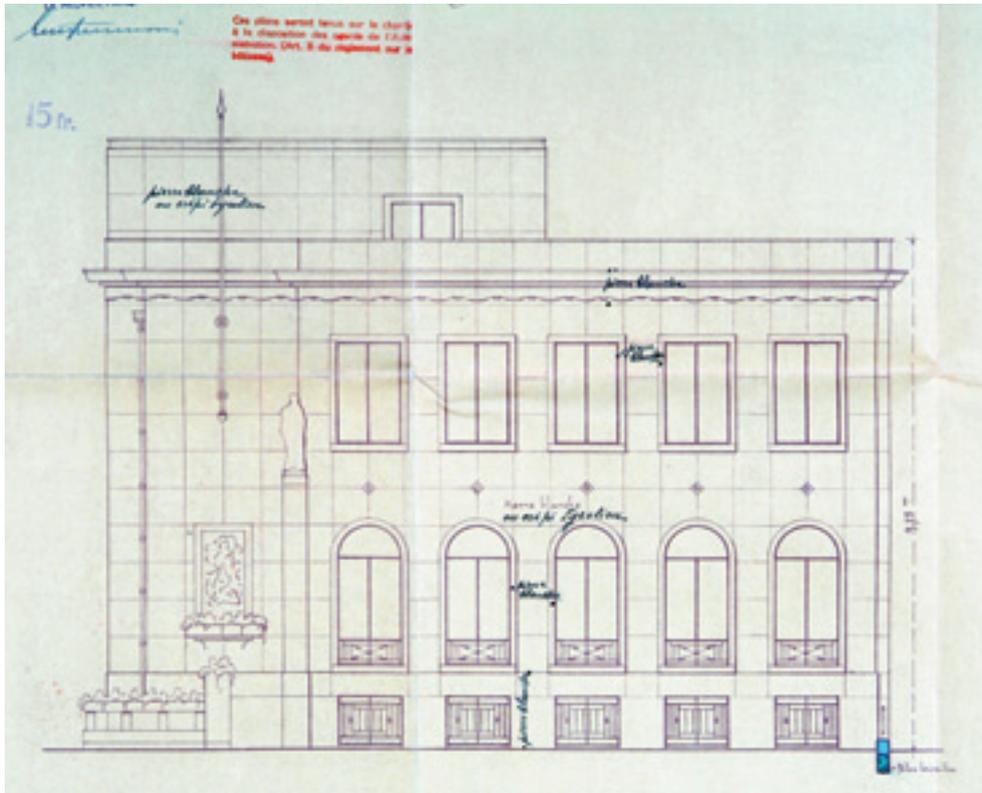
Au n° 3 avenue du Brésil, remarquable villa moderniste conçue en 1937 par l'architecte Raphaël Delville.  
Vue du porche d'entrée.  
*Bâtir*, 76, 1939, p. 108.

Parmi les immeubles appliquant au mieux les diktats de l'architecte LE CORBUSIER, chef de file paneuropéen du mouvement, et s'inspirant de ses *Cités radieuses*, il faut mentionner le n° 252-268 avenue Franklin Roosevelt, vaste complexe d'immeubles sur pilotis, conçu en 1955 par l'architecte Josse FRANSSSEN.

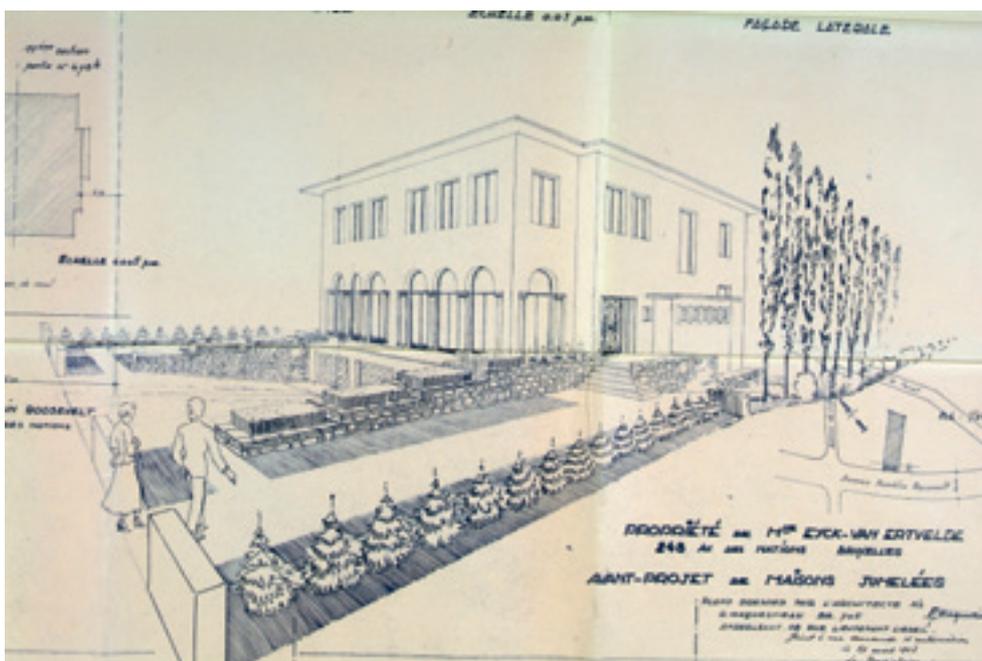
Le modernisme continue à évoluer après la Seconde Guerre mondiale. Sur l'avenue, l'architecte René STAPELS conçoit deux immeubles de **style international** (nos 242 et 244) en 1960. Au n° 130 chaussée de La Hulpe, en 1973, le même architecte conçoit un complexe mixte de bureaux, galerie commerciale et logements, qui annonce déjà le postmodernisme par certains traitements de façade (jeux sur les terminaisons en bâtière, en appentis, etc.).

<sup>27</sup> Avenue des Abeilles 2, avenue de l'Orée 7 et 9 et avenue Franklin Roosevelt 21, 78.

Découlant en partie du modernisme, une dernière tendance des années 1930-1940 reste à évoquer : celle du **modernisme classicisant**, imitant parfois l'architecture italienne de l'époque, comme le n° 238 de l'architecte Léon MERCENIER. Cette tendance se caractérise par ses références néoclassiques, qu'elle actualise en les simplifiant. En résulte une monumentalité accrue, magnifiée par le soulignement des lignes horizontales (corniches, muret d'attique,...). Caractéristiques d'une période marquée par la guerre, les ferronneries affectent parfois des formes de flèche, comme au n° 77 avenue Franklin Roosevelt (architecte Pierre VIÉRIN, 1941)<sup>28</sup>.



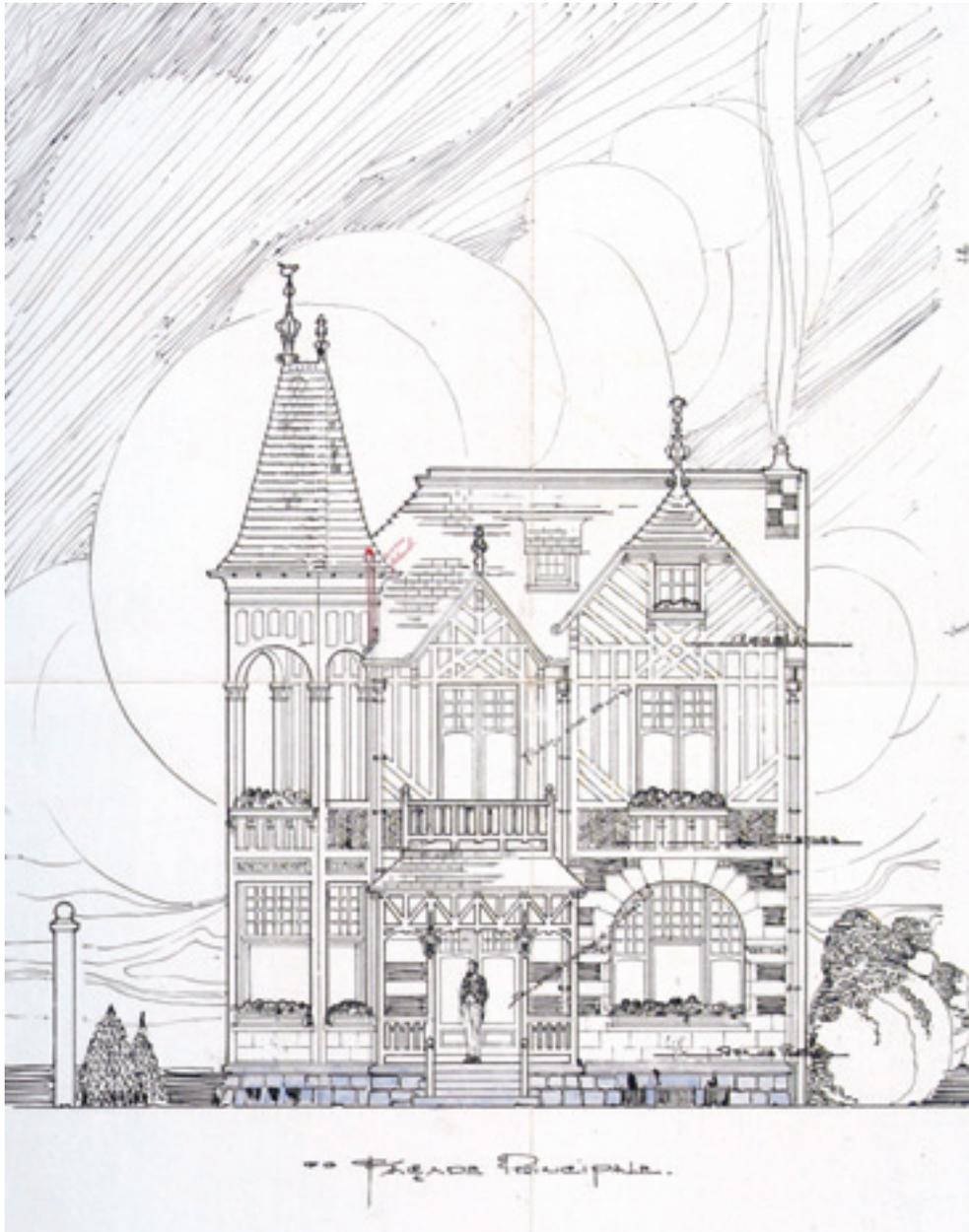
Au n° 73 avenue Franklin Roosevelt, villa marquée par le modernisme classicisant de l'entre-deux-guerres (Architecte Max Winders, 1938). AVB/TP 50529.



Aux nos 228 et 230, avenue Franklin Roosevelt, avant-projet de villas jumelées (Architecte R. Maquestiau, 1948). AVB/TP 59998.

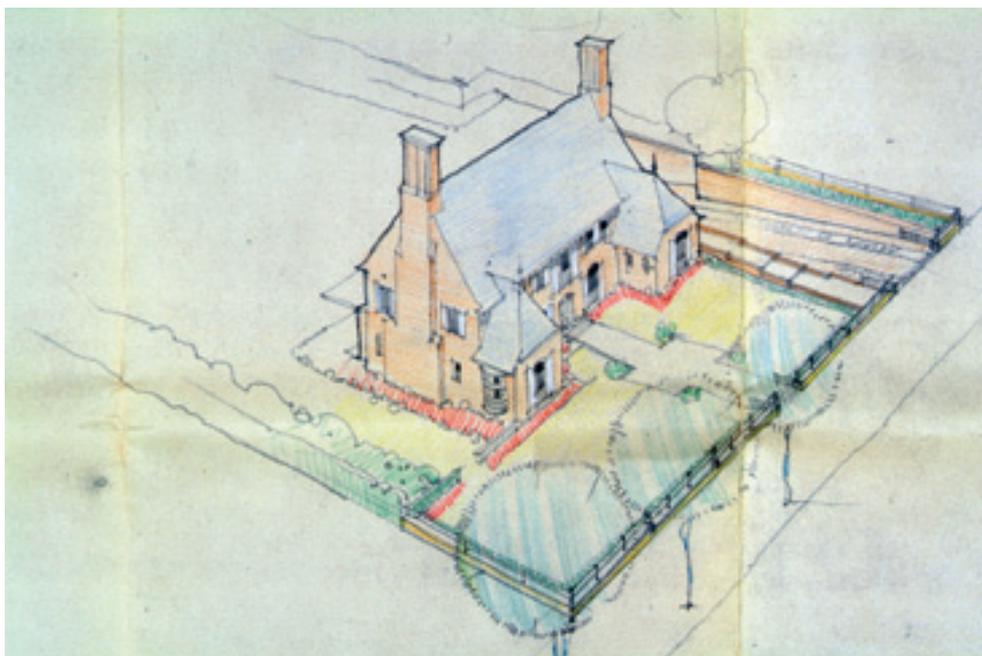
<sup>28</sup> Pour d'autres exemples de ce style, se référer aux notices individuelles de cet inventaire. Non repris en notice individuelle, citons les n°s 164 (architecte Robert MAQUESTIAU, 1937, AVB/TP 50268) et 188 (architecte J. BAL, 1945-1947, AVB/TP 59398).

Des villas de l'avenue sont souvent conçues à l'imitation de petits manoirs campagnards, typiques d'ailleurs de nombre de banlieues «chic» et de lotissements en Belgique. Cette tendance que l'on qualifie de **pittoresque** ou de **régionaliste** apparaît avec le XX<sup>e</sup> siècle, sous diverses influences vernaculaires, pour la plupart anglo-normandes ou alpines. Citons, au n° 28 avenue Roosevelt, une jolie maison aujourd'hui rhabillée, qui offrait avec ses colombages un caractère étonnamment rural au tronçon sur laquelle elle était érigée.



Avenue Franklin Roosevelt 28,  
aujourd'hui rhabillé.  
Élévation principale, architecte  
Émile De Nève en 1922,  
AVB/TP 31921.

Cette tendance perdure, souvent en s'asséchant, après la Seconde Guerre mondiale. On en trouve de nombreux exemples dans les villas de l'avenue, souvent gonflées par une tourelle d'angle ou de vastes toitures. Les avant-projets remis à la Ville témoignent d'un soin tout particulier des architectes à montrer le caractère idéal de ces constructions et le bonheur qu'il promet.



← Avant-projet de 1950 pour le n° 105 avenue Franklin Roosevelt (architecte Luc Viérin). AVB/TP 67908.

↙ Avant-projet de 1951 pour le n°s 214-214a avenue Franklin Roosevelt, à l'angle de l'avenue du Venezuela (architecte A. Wenmaekers). Ce bâtiment abrite deux logements distincts. AVB/TP 60771.



Après la seconde guerre, et particulièrement dans les années 1950 et 1960, le style **néo-traditionnel** connaît un grand succès dans son application aux maisons de la seconde couronne bruxelloise. Il s'agit de bâtiments de proportions modernes, mais parés de briques, avec décor moulé «à l'ancienne», en pierre ou simili-pierre, et souvent limité au dispositif d'entrée et à l'encadrement des fenêtres.

# UNE PERLE FAUSSE

## L'avenue des NATIONS

Nous avons plus d'une fois apprécié selon son mérite le slogan utilisé par la Ville de Bruxelles, agissant comme société immobilière lotisseuse et cessionnaire de terrains communaux.

L'avenue des Nations, Perle de la Capitale.

Si l'idée de perle évoque la densité et la perfection de forme et de coloration, il semble que la dite avenue réponde mal à cet idéal d'homogénéité et de pureté.

Pourquoi la mollesse de son tracé ? Pourquoi l'absence de gabarit dans ses bâtiments ? Pourquoi le caractère différent des deux alignements ? Pourquoi l'intrusion soudaine et brutale de buildings qui achèvent de jeter l'anarchie dans la perspective des constructions ?

Perle, l'avenue fameuse le fut sans doute sur le papier, ou dans l'esprit d'un technicien rêvant d'une artère moderne vaste et proportionnée en toutes choses, monument et témoin des meilleures données de l'urbanisme et de l'architecture de ce temps. Hélas ! ce prophète, s'il exista jamais, avait compté sans la force de décomposition que représente l'inertie du plus grand nombre de nos fonctionnaires. Et plus encore sans l'individualisme bêlant de nos compatriotes, qui les pousse à se distinguer, sans cesse, du voisin, fut-ce au prix de fantaisies extravagantes. Avant sa maturité, le fruit devait être gâté, sans doute parce que l'arbre tout entier est malade...

Pourquoi pas, alors, un collier de perles ? Si l'on examine les perles unes à unes, l'on constate, sans effort que la plupart sont fausses ; que la complexité et l'esprit baroque règnent où devaient triompher la simplicité et le sens dépouillé du style. Comment un agglomérat aussi pittoresque que prétentieux ne

créerait-il pas un ensemble de caractère acrobatique ! L'ampleur de l'avenue permet de prendre une vue claire, désastreusement, de cette foire architecturale. Ceci fait regretter que la pelouse centrale, d'ailleurs charmante, ne soit pas remplacée par les alignements d'arbres classiques qui dissimulent aimablement le pire sur de si nombreuses autres avenues.

Avenue des Nations, malgré l'ampleur des chaussées destinées à la circulation mécanique, réapparaissent les caractères insolites de la rue. Il eût fallu, pour obtenir un effet de variété dans l'unité, imposer un thème bien défini quand à la ligne, aux volumes et aux colorations des immeubles. La discipline, nous l'avons remarqué plus d'une fois, n'effraie que les architectes sans inspiration. Tant mieux si elle eut écarté les techniques médiocres, puisque c'eût été au profit d'une beauté condencée, empreinte d'une vraie grandeur ? L'architecte Delville a raison lorsqu'il affirme que l'on ne peut établir les bases d'une véritable artère moderne sans prévoir des lotissements intelligents et unifiés, qu'il s'agisse de tracés groupant des immeubles contigus ou isolés. Ayant recours aux deux modes, en les isolant sur les alignements se faisant face – la belle malice ! – il eût fallu pour l'alignement d'immeubles contigus prévoir un rythme général des groupements et des gabarits appropriés aux destinées de l'avenue. Surtout il eût fallu éviter de former ce mur interminable de façades contradictoires sempiternellement dressées au même alignement.

Pour le second côté de l'avenue, n'aurait-on pas dû respecter le dispositif en «quinconce» prévu ? La crainte de devoir défendre cet honnête point de vue fit que l'on céda aux exigences des propriétaires qui, tous, voulaient – o vanité ! – que leur immeuble soit érigé «au premier rang».

Nous avons sélectionné quelques édifices élevés sur cette étrange avenue des Nations, dont l'appellation évoque un autre échec célèbre dans l'ordre de l'organisation politique : cette Société des Nations ou Société de la Tour de Babel !...

L'hôtel du Baron Empain répond par la noblesse de ses proportions à l'idée que nous pourrions nous faire de constructions conçues à l'intention d'une artère aristocratique. Les années écoulées depuis son achèvement ont un peu vieilli l'auvent métallique et ses lanternes.



Façades avant et arrière de l'hôtel Empain, le futur musée des Arts Décoratifs.  
Arch. Michel Polak (Photos Sergysels.)

Les modernistes seront très virulents concernant la physionomie de l'avenue Franklin Roosevelt (Flouquet, P. L., «Une perle fausse. L'avenue des Nations».

Bâtir, 67, 1938, pp. 251-252.